



Communiqué de presse

La franchise Vanden Borre Kitchen aura ouvert 20 magasins en 4 ans !

Enquête de la Fédération Belge de la Franchise: le secteur de la franchise en Belgique représente plus de 58 500 emplois.

Bruxelles, 7 avril 2023 – Le modèle de la franchise gagne en importance dans notre pays. C'était déjà le cas avant la récente décision de Delhaize. Aujourd'hui, en Belgique, le secteur de la franchise représente un chiffre d'affaires annuel de 19,5 milliards d'euros, soit environ 20% du total de l'ensemble du commerce de détail et de l'Horeca. Au total, les 9 460 magasins concernés emploient quelque 58 500 personnes, principalement dans le secteur de l'alimentation et de l'Horeca. C'est ce qui ressort d'une récente étude de la Fédération Belge de la Franchise (FBF), réalisée par GeoConsulting. Elle dresse un état des lieux de la franchise dans notre pays. De plus en plus de chaînes de magasins appliquent ce modèle pour stimuler la croissance de leurs de vente existants et pour rapidement développer leur réseau. Vanden Borre Kitchen, par exemple, a étendu son réseau de vente au détail dans notre pays de pas moins de 15 sites au cours des trois dernières années et prévoit d'en ouvrir cinq autres en 2023.

La décision de la chaîne de supermarchés Delhaize de franchiser ses 128 magasins en propre a placé le modèle de la franchise sous les spots de l'actualité. En fait, le modèle de la franchise a le vent en poupe depuis un bon moment, déjà. Une récente étude de la Fédération Belge de la Franchise comptabilise quelque 9 460 points de vente exploités par le biais de la franchise. Sur l'ensemble du marché belge, cela représente 1 franchisé pour 12 points de vente. Mieux: la formule constitue un moteur d'emploi majeur. Elle donne du travail à plus de 58 500 personnes, principalement dans les secteurs de l'alimentation, de l'Horeca et des services.

Top 5: Les plus grands générateurs d'emploi dans le secteur de la franchise:

1. Secteur alimentaire (42,6% de 24.940 emplois)
2. Horeca (25,4% de 14.874 emplois)
3. Services (7% de 4.098 emplois)
4. Commerces spécialisés (6,6% de 3.832 emplois)
5. Bâtiment/bricolage (5,9% de 3.456 emplois)

"Les entreprises franchisées réalisent en moyenne un chiffre d'affaires plus de deux fois supérieur".

En termes de chiffre d'affaires réalisé, le secteur alimentaire tient également le haut du pavé. Ensemble, tous les points de vente franchisés réalisent 19,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 62,7% pour le secteur alimentaire, soit 12,3 milliards d'euros. Le domaine de la construction/bricolage (2,12 milliards d'euros) et les magasins spécialisés (1,62 milliard d'euros) complètent le trio de tête.



Communiqué de presse

"Les magasins franchisés ont le vent en poupe. Alors qu'ils constituent 8,3 % de l'ensemble des points de vente, ils représentent 18,8 % du chiffre d'affaires du marché du 'retail' dans notre pays. Autrement dit, ils réalisent en moyenne un chiffre d'affaires au moins deux fois supérieur à celui d'un magasin isolé, explique Carine Janssens, porte-parole de la BFF et de Franchisingbelgium.be, le site de recrutement où se rencontrent franchiseurs et franchisés. "Les enseignes en franchise ont déjà fait leurs preuves et se sont forgé une solide réputation. Les franchisés peuvent compter sur le savoir-faire, les canaux de marketing, le soutien logistique,... de l'enseigne. Tout cela joue en faveur de notre secteur."

20 nouveaux magasins en 4 ans pour Vanden Borre Kitchen

Vanden Borre Kitchen est l'une des chaînes de magasins qui ont récemment enregistré un important développement via la franchise. Au cours des trois dernières années, le spécialiste des cuisines a vu son réseau s'agrandir de 15 points de vente dans notre pays. Des magasins ont été créés - entre autres - à Gerpinnes, Hannut, Ostende et Wetteren, offrant de l'emploi à 90 personnes.

En septembre 2021, Dries Van Nieuwenhove (28 ans) a ainsi ouvert un nouveau Vanden Borre Kitchen à Louvain, sa première franchise. Il en assure la gestion avec succès, car, malgré une année difficile marquée par une faible confiance des consommateurs et un marché très concurrentiel, Dries Van Nieuwenhove a réussi à dégager un bénéfice d'exploitation d'environ 160 000 euros.

"En tant que franchisé, vous n'agissez pas seul. D'une part, vous êtes responsable de beaucoup d'éléments et notamment de la gestion du personnel. Cela me permet de diriger moi-même mon magasin, dans ma région, en répondant aux besoins du marché local. D'autre part, je dispose de nombreux outils et d'une belle enseigne. Par exemple, le siège déploie de grandes campagnes marketing pour s'assurer que les clients potentiels trouvent facilement le chemin de mon magasin. À partir de là, mon équipe et moi-même prenons le relais pour aider nos clients à faire le bon choix "en toute confiance"', explique Dries Van Nieuwenhove.

"J'apprécie qu'il y ait beaucoup de soutien et d'implication de la part de l'ensemble du réseau. Il existe de nombreuses possibilités de contacts avec la direction et les autres franchisés. Par exemple, vous avez l'occasion de participer à différents forums de consultation dans lesquels vous pouvez prendre part aux décisions quant à l'orientation au niveau national. Moi-même, par exemple, je fais partie du comité de marketing".

Dries a de grandes ambitions: *"Dans les années à venir, avec mon équipe, je veux rendre notre magasin encore plus performant et devenir un employeur encore plus attractif. En termes de rémunération, je souhaite faire davantage profiter mon équipe de notre succès. Tout cela devrait nous permettre de doubler notre chiffre d'affaires d'ici deux ans."*

Aujourd'hui, notre pays compte 25 Vanden Borre Kitchen. Ils emploient au total quelque 150 personnes. Et la chaîne prévoit d'étendre considérablement son réseau cette année encore. *"Nous ouvrirons au moins cinq nouvelles succursales dans les mois à venir. Les villes d'Hognoul, Gembloux, Alost et Zaventem seront dotées d'un magasin Vanden Borre Kitchen. Au total, nous créerons ainsi des emplois supplémentaires pour au moins 30 personnes",* explique Wim Desmedt, Directeur du Développement chez Vanden Borre Kitchen.



Communiqué de presse

La Fédération belge de la franchise

La Fédération Belge de la Franchise (FBF) réunit les réseaux et acteurs de la franchise opérant en Belgique. L'objectif de la FBF est d'aider ses membres à lancer et à améliorer leur modèle d'entreprise en franchise . Et ce, dans le respect du Code de déontologie européen de la franchise.

Pour plus d'information (presse uniquement: merci de ne pas publier):

Wavemakers PR, Emanuel Sys, 0486 17 52 65 – emanuel@wavemakers.eu